

ANNEXE 1 : LES DIRECTIONS ET LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ

- L'agence comptable
- La direction générale des services (DGS)
- La direction des Ressources humaines (DRH)
- La direction de la Logistique (DL)
- La direction des Projets et de la Prospective (D2P)
- La direction du Développement durable (DD)
- La direction du Patrimoine immobilier (DPI)
- La direction des Affaires juridiques et institutionnelles (Daji)
- La direction des Affaires financières et du Budget (DAFB)
- Service commun de la Documentation (SCD)
- La direction du Système d'information et des Usages numériques (DSIUN)
- La direction la Prévention, de la Sécurité incendie et de l'Environnement (DPSIE)
- La direction de la Communication (Dircom)
- La direction des Relations internationales (DRI)
- La direction Partenariat entreprise et Insertion professionnelle (DPEIP)
- La direction de l'Enseignement et de la Vie étudiante (Deve)
- La direction de la Recherche et de la Valorisation (Direval)